



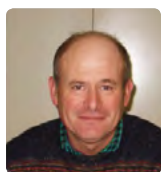
Horticulture & pépinières

Chef de culture pépinière

Autre dénomination : Responsable pépinière



Témoignage



Comment avez-vous intégré la filière horticole ?

Après un BEPA agricole, j'ai occupé différents postes dont celui de salarié agricole. Je me suis orienté par goût personnel vers la filière horticole où j'ai commencé comme ouvrier en pépinière. Puis, j'ai gravi les échelons : chef d'équipe, agent hautement qualifié, contremaître, puis chef de culture depuis 8 ans.

En quoi consiste votre métier ?

L'entreprise pour laquelle je travaille produit des jeunes plants de cultures ornementales ou d'arbustes à partir de boutures ou de graines. Nos clients sont des jardinerie, des grossistes, des collectivités ou des particuliers. Je suis chargé d'organiser le travail d'une quinzaine de personnes pour l'implantation des cultures, leur entretien, l'arrachage et l'expédition. J'assure également l'approvisionnement en jeunes plants ou boutures. Je travaille aussi dans les pépinières avec les équipes.

Quelles sont les qualités requises pour exercer ce métier ?

Outre des compétences techniques et une bonne connaissance des plantes, il faut aimer manager et savoir prendre des responsabilités. C'est ce que j'apprécie le plus dans ce métier. Cela nécessite de transmettre son savoir et d'être à l'écoute, notamment des jeunes qui peuvent apporter de nouvelles idées.



Thierry BOUTEILLER

Chef de culture pépinière en Vendée

Formation

Bac Pro

Productions horticoles

B TSA Production horticole

Licence professionnelle

Manager en entreprise
d'horticulture et de paysage,
Productions végétales

Ingénieur horticole

Activités

Le chef de culture planifie et supervise les travaux en pépinières :

- Il programme les activités dans l'année selon les objectifs de vente.
- Il prévoit le travail quotidien, le répartit en fonction du personnel et du matériel disponible et s'assure de la bonne réalisation des tâches confiées.
- Il veille à l'entretien du matériel.
- Il observe chaque jour les végétaux en culture afin de détecter d'éventuelles anomalies telles que des maladies.

Le chef de culture participe à la gestion courante de l'entreprise :

- En lien avec la direction, il intervient dans le recrutement et encadre le personnel : relevé des heures travaillées, accueil et formation des nouveaux salariés...
- En relation avec les fournisseurs, il gère les stocks de matériels, l'approvisionnement en engrais, en produits phytosanitaires et prépare les commandes de plants.
- Il transmet les bons de commande et d'expédition au service administratif de l'entreprise. Il est responsable de la qualité des produits lors de l'expédition.
- Il propose éventuellement au chef d'entreprise de nouvelles productions de végétaux ou des modifications de techniques de travail dans le but d'améliorer la rentabilité.

Le chef de culture peut également être amené à intervenir dans la vente directe des produits.





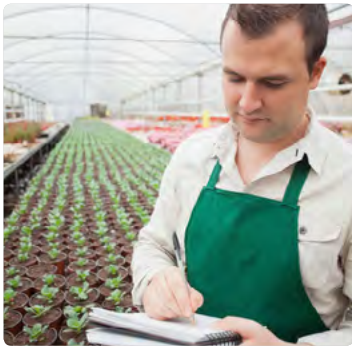
Horticulture & pépinières

Chef de culture pépinière

Conditions d'exercice

Le chef de culture travaille soit dans une pépinière de jeunes plants, soit dans une pépinière d'élevage (développement de végétaux préalablement fournis), généralistes ou spécialisées (domaine forestier, ornemental, arboricole ou viticole). La culture des plantes peut se faire en

pleine terre ou en hors-sol (végétaux en conteneurs). Le chef de culture exerce son activité essentiellement en plein air. Très autonome, il doit atteindre, avec son équipe, les objectifs de quantité et de qualité définis par le dirigeant.



Compétences et qualités

Le chef de culture dispose de **connaissances solides sur les végétaux** et en agronomie. Il est capable de réaliser l'ensemble des opérations qu'il confie aux agents. Il sait **utiliser au mieux les compétences** du personnel et, **pédagogue**,

peut transmettre son expérience. Il **maîtrise l'outil informatique** utile à la gestion des stocks par exemple. Très présent sur le terrain, il s'implique dans le **travail de son équipe**.

Perspectives d'évolution

- Le chef de culture, s'il développe des aptitudes au conseil et à la communication, peut accéder au poste de **commercial** ou de **responsable de rayon** (jardinerie, grande distribution...), en se spécialisant dans la **vente de végétaux**.
- Une autre spécialisation est également envisageable dans le **domaine du paysage et des espaces verts** (chef d'équipe paysagiste, conducteur de travaux...).
- Après l'acquisition de compétences en économie et en gestion, il pourra aussi choisir de s'installer en tant que **chef d'entreprise**.

Pour en savoir +

CONSULTER

- la fiche ROME n° A1414 de Pôle emploi www.pole-emploi.fr
- www.tonavenireinvert.com

CONTACTER

- la Fédération Nationale des Producteurs de l'Horticulture et des Pépinières - FNPHP www.fnphp.com

